

# ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF RETRAITÉ (APAR) DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

---

Procès-verbal de la 24<sup>e</sup> (vingt-quatrième) assemblée générale annuelle de l'Association du personnel administratif retraité (APAR) tenue le **22 septembre 2021** par téléconférence (Zoom).

## **1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 10 h lorsque le quorum est atteint (33 membres y participant). La présidente Hélène Boivin souhaite la bienvenue à tous les membres à l'occasion de cette 24<sup>e</sup> assemblée générale.

Une photo des participants est prise et sera affichée sur le site web et sur la page Facebook de l'Association.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Lyse Piché et appuyée par Louise Pagé-Valin. L'ordre du jour est adopté sans ajouts.

## **3. Adoption du procès-verbal de la 23<sup>e</sup> assemblée générale du 16 septembre 2020**

L'adoption du procès-verbal de la 23<sup>e</sup> assemblée générale de l'APAR est proposée par André-Pierre Lepage et appuyée par Hélène Carrière. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans corrections.

## **4. Rapport de la présidente**

La présidente souligne la présence d'une nouvelle retraitée, Nathalie Dufort et lui souhaite la bienvenue parmi le groupe de retraités.

Elle remercie les membres du Conseil d'administration actuel : Claude Dufresne (vice-président), Claire Cayen (recrutement des nouveaux membres), André Pierre Lepage (secrétaire), Hélène Carrière et Michèle Viquerat (trésorières), Lyse Piché (communications et activités sociales), Lucie Mercier-Gauthier (membre du Comité de pension et du Comité avec les Ressources humaines), ainsi que Arlette Henry qui a remplacé Mario Bouchard depuis son départ. Elle remercie également les collaborateurs suivants : Louise-Pagé-Valin (Comité de pension), Diane Pelletier (allocation des bourses), Roger Chagnon (site web), et Jean-Marc Dubé (site Facebook), Monique Hurtubise et Margaret Moriarty (révisions des textes du site web).

La présidente indique que, malgré la situation particulière dû à la pandémie, le CA continue activement à veiller aux intérêts des retraités.

La présidente présente ensuite les réalisations de l'APAR en 2020-2021 en abordant les cinq sujets suivants.

### **(1) Nouveau site web, nouveau logo, nouvelles procédures de paiements**

La présidente souligne que, cette année, c'est le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'APAR puisque l'Association a été créée en 1996. À cette occasion, le Conseil de l'APAR offre un nouveau site web aux retraités. Cette réalisation sera présentée par Claude Dufresne au point 5, car elle nous a valu beaucoup d'heures de travail, surtout à Claude.

## **(2) Activités virtuelles**

Dû à la pandémie, les activités virtuelles se sont multipliées cette année. Comme on ne pouvait plus se réunir au restaurant, on a d'abord fait un sondage en octobre 2020 auquel 27 retraités ont participé et qui nous ont fait toutes sortes de suggestions.

On a donc organisé une foule de nouveaux types d'activités : des conférences sur le sommeil, la visite virtuelle d'un studio d'artiste, le témoignage d'un retraité qui organise des cafés-concerts, la préparation de recettes avec Hélène Carrière, etc. On a invité les professeurs retraités à participer à plusieurs de ces activités, ce fut une belle collaboration avec eux. On a aussi initié une collaboration avec le nouveau secteur de l'UO, « *Un campus actif et en santé* », qui nous a invités à leurs causeries-midi sur des sujets très diversifiés ainsi que les témoignages de retraités. Lyse Piché présentera la liste complète des activités organisées, au point 9.

## **(3) Recrutement des nouveaux retraités**

Pour encourager les nouveaux retraités à se joindre à l'association, Arlette Henry a eu l'idée de mettre sur pied un Club des préretraités. On tente ainsi de rejoindre les futurs retraités en favorisant du réseautage avant-même leur retraite. Sophie Wauquier du Bureau des relations avec les diplômés nous a bien aidé, ainsi que Gaby St-Pierre, Bruno Castilloux et plusieurs autres. Gaby est à la recherche d'une ou un employé qui serait prêt à prendre le leadership sur le campus afin de travailler en collaboration avec les retraités. Arlette invite les retraités à lui suggérer des noms d'employés qui pourraient être intéressés.

## **(4) Canada Vie remplace Manuvie**

À l'automne passé, *Canada Vie* a remplacé *Manuvie* pour les remboursements d'assurance santé ainsi que des crédits-santé. Pour faciliter la transition, on a envoyé plusieurs courriels décrivant la procédure à suivre, et organisé des sessions sur Zoom par *Canada Vie* qui expliquaient comment s'y inscrire. On a aussi ajouté à notre site web la procédure pour obtenir un remboursement de vos crédits-santé. Les membres qui ont pris leur retraite après le 30 avril 2002 ont droit à un crédit de 300 \$ à chaque année, et sont encouragés à l'utiliser que ce soit pour des frais médicaux ou même pour les primes d'assurance.

## **(5) Déménagement des bureaux de l'APAR**

L'Université nous a redéménagés au campus principal parce que le campus Lees est en construction. Les bureaux de l'APAR sont maintenant logés au 598 King Edward près du stationnement Brooks.

L'Université nous a aidé à nous installer un bureau ainsi qu'une grande salle de réunion partagée avec l'APRUO. La présidente remercie Mario Bouchard pour son apport important lors de ce déménagement.

## **5. Rapport sur le nouveau site web de l'APAR**

Claude Dufresne présente un rapport verbal sur ce projet fait en partenariat avec l'APRUO. Après un an de travail, le site web est en ligne et semble apprécié des retraités. Claude fait un tour rapide fonctionnalités les plus importantes et souligne l'importance de s'inscrire au site afin d'avoir accès à certains dossiers non accessibles au public. L'APAR a dû créer un nouveau site indépendant puisque l'Université ne pouvait continuer à offrir une plateforme où loger notre site; nous devons maintenant en assumer la pleine gestion, en collaboration avec la compagnie Ignite où notre site réside. Les frais de service annuels sont inclus au budget.

La présidente remercie Claude pour son immense travail dans ce projet ainsi que les membres du CA pour leur contribution.

## 6. Rapport des trésorières : États financiers pour l'année finissant le 30 avril 2021

### (a) États des revenus et dépenses 2020-2021

Hélène Carrière, trésorière de l'APAR, présente les états financiers au 30 avril 2021 avec des notes explicatives. Michèle Viquerat et Hélène Carrière déposent l'état des revenus et des dépenses et le bilan qui ont été revus par l'ancienne VRA Finances de l'Université, Lucie Mercier-Gauthier.

### (b) Prévisions budgétaires 2021-2022

Hélène Carrière présente les prévisions budgétaires pour l'année financière 2021-2022 et ajoute quelques explications sur les dépenses qui seront à la hausse, en particulier pour notre nouveau site web. Ces coûts incluent le développement du site web (1/3 des frais partagés avec l'Association des professeurs retraités) et les frais mensuels pour l'hôte du site (125\$ + taxes/mois), ce dernier frais étant récurrent à chaque année mais ne devrait jamais augmenter.

Ces prévisions budgétaires sont soumises à l'assemblée par Michèle Viquerat et Hélène Carrière. L'adoption des prévisions budgétaires est proposée par Peter Heinermann, appuyée par Yvon McNicoll, et approuvée à l'unanimité.

La version officielle des états financiers est conservée dans les dossiers de l'APAR.

## 7. Confirmation des mandats des représentantes de l'APAR au Comité de pension

Le mandat de Louise Pagé-Valin au Comité de pension ayant pris fin le 30 juin 2021, le Conseil d'administration a pris l'initiative de le renouveler du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022.

Depuis 2018, Lucie Mercier-Gauthier participe au Comité de pension à titre d'observatrice avec droit de parole. Le président du Comité de pension, Tony Malaty, chargé du renouvellement des observateurs, a renouvelé celui de Lucie Mercier-Gauthier du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022.

La présidente demande à l'assemblée si elle entérine des décisions. Les deux renouvellements sont appuyés par l'assemblée à l'unanimité. La présidente remercie Louise et Lucie pour leur excellente contribution au Comité de pension.

## 8. Rapport sur le fonds de pension de l'Université

Louise Pagé-Valin présente son rapport sur le fonds de pension. Elle décrit la situation financière du fonds de pension de l'Université comme étant en position relativement bonne puisque, selon le calcul de *continuité d'exploitation*, les obligations futures du régime sont couvertes par les actifs accumulés, le pourcentage étant de 115 % en date du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

À une question sur l'indexation des pensions pour janvier 2022, Louise répond que cela dépendra du taux d'inflation qui sera calculé.

Louise parle aussi du *University Pension Plan* (UPP) auquel quelques universités ont adhéré; l'Université d'Ottawa n'est pas avancée dans sa réflexion mais l'APAR indiquera à la direction qu'il est important d'impliquer les retraités dans le processus.

Ce rapport est donc déposé dans les dossiers officiels de l'Association. Il est aussi disponible sur le site web de l'APAR pour les membres qui s'y inscrivent avec un mot de passe.

## 9. Compte rendu des activités sociales de l'APAR en 2020-2021

Lyse Piché présente le bilan des nombreuses activités sociales qui ont été organisées par l'APAR en 2020-2021. Elles ont toutes eu lieu en ligne par Zoom et la participation a été, en général, excellente. Les retraités participants ont apprécié ces rencontres.

De nombreuses activités pour l'automne et l'hiver 2021-2022 sont en préparation. Un bulletin donnant un aperçu des activités prévues a été envoyé aux retraités hier. On discute de la rencontre de Noël virtuelle ou en présentiel, du 25<sup>e</sup> à célébrer l'an prochain, etc.

Lyse remercie les participants ainsi que ceux et celles qui nous ont présenté des suggestions.

## 10. Lauréats des Bourses d'étude 2021 du personnel administratif actif et retraité

Claire Cayen, qui siège au Comité de sélection de la bourse avec Diane Pelletier, présente les cinq lauréats de cette année dont le profil est disponible sur le site web de l'APAR. Elles ont fait la sélection parmi 24 soumissions reçues. La sélection a été facilitée grâce au resserrement des critères d'admissibilité, entre autres que seuls les étudiants des facultés d'accueil sont maintenant admissibles. À noter que toutes les candidatures soumises étaient remarquables.

La présidente remercie Claire et Diane pour leur excellent travail.

## 11. Élections au Conseil d'administration

Hélène Carrière préside au processus d'élection. Quatre mandats se terminent en 2021, soit le mandat de Claude, Lucie, André Pierre et celui de Hélène Boivin. On a aussi reçu la candidature d'Arlette Henry qui remplaçait Mario Bouchard depuis son départ à la fin avril. On demande s'il y a de nouvelles candidatures, mais aucune ne se manifeste.

Claude, Lucie et André Pierre sont disposées à renouveler leur mandat pour trois ans. Hélène Boivin, qui est présidente depuis plus de 13 ans, est disposée à renouveler son mandat pour un an. Le renouvellement des 4 mandats et la nouvelle nomination sont approuvés à l'unanimité par acclamation.

Claude, André-Pierre et Lucie auront donc des mandats de 3 ans, Arlette un mandat de 2 ans et Hélène un mandat d'un an.

La présidente remercie Mario Bouchard pour sa précieuse collaboration au CA. La présidente invite les personnes qui souhaitent assister aux réunions du Conseil d'administration d'y venir comme observatrices. Elle invite également les membres à penser à la relève puisque des mandats se terminent chaque année.

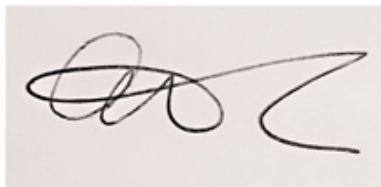
## 12. Ajournement

L'ajournement de la séance est proposé par Claire Cayen, appuyée par Lucie Mercier Gauthier et approuvée à l'unanimité. La séance est levée à 11h47.



---

Hélène Boivin, présidente de l'APAR



---

Arlette Henry, pour André Pierre Lepage